



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RMC Moyen-Orient

Question écrite n° 4650

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de la communication sur les risques de voir l'Etat marocain se porter acquereur de RMC Moyen-Orient. Les difficultés financières ne sauraient légitimer une prise de participation du Maroc dans une radio de souveraineté française. C'est la crédibilité et l'indépendance de cette station française qui seraient menacées par un pays connu pour ses atteintes aux droits de l'homme. Aussi il lui demande les mesures qu'il compte prendre afin que l'indépendance et l'avenir de RMC Moyen-Orient soient assurés.

Texte de la réponse

Le ministre de la communication et le ministre des affaires étrangères viennent de recevoir les conclusions de la mission sur la SOMERA confiée à MM. Xavier Gouyou-Beauchamps et Bernard Miyet. La mission a conclu que, en l'absence d'un réel intérêt économique, il paraît peu opportun de rapprocher RMC Moyen-Orient, radio de souveraineté française, de MEDI 1, radio marocaine dont la SOFIRAD est actionnaire à 49 p. 100. Ni MEDI 1, ni RMC Moyen-Orient n'en tireraient avantage et, de surcroît, les possibilités de développement d'autres formes de coopération entre la France et le Maroc risqueraient d'en pâtir ultérieurement.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4650

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1993, page 2283

Réponse publiée le : 28 mars 1994, page 1532